

CHÂTEAU DE LA ROCHE-GUYON HISTOIRE ET CRÉATION



Établissement public
de coopération culturelle
1, rue de l'Audience
95780 LA ROCHE-GUYON
01 34 79 74 42
service.accueil
@chateaudelarocheguyon.fr
www.chateaudelarocheguyon.fr

Siret : 289 500 803 00019
Code APE : 9 103 Z



E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON

Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial
Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration

Délibération n° 2025-01 du 20 janvier 2025

Objet : Nomination de Madame Lauren Bégaud-Bordier en tant que Directrice par intérim

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 janvier, s'est réuni, via le logiciel de visio-conférence Teams, le Conseil d'Administration Extraordinaire de l'Établissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon dûment convoqué le 17 janvier 2025.

Etaient présents :

Membres élus des Collectivités :

Conseillers départementaux : Patricia José, Présidente, Morgan Touboul, Thomas Vatel

Représentant le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Dominique Herpin-Poulenat

Représentant la Communauté de Communes Vexin Val de Seine : Stefan Richter
Maire de la commune de La Roche-Guyon : Capucine Faivre

Représentants de l'Etat : Préfecture du Val d'Oise : Adeline Kergourlay-Dugast

Personnalités qualifiées :

Personnalités qualifiées nommées par le Conseil Départemental : Yann Grillère

Personnalité qualifiée nommée par l'Etat : Jean-Baptiste Bellon

Personnalité qualifiée nommée par la Communauté de Communes Vexin Val de Seine : Michel Chialvo

Personnalité qualifiée nommée par la commune de La Roche-Guyon : Francis Kohn

Représentants du personnel : Sophie Fournial, Olivier Lopes, titulaires

Absents excusés ayant donné un pouvoir :

Membres élus des Collectivités :

Conseillers Départementaux : Julien Bachard

Représentants de l'Etat : DRAC : Laurent Roturier

Personnalités qualifiées :

Personnalité qualifiée nommée par le Syndicat mixte d'aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Agnès Lanthier

Absents excusés :

Membres élus des Collectivités :

Conseillers Départementaux : Déborah Israel, Edwina Etoire-Manika,

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 13

Nombre de votants : 16

Etaient également présentes :

- Françoise Carle, Directrice générale adjointe du Conseil départemental du Val d'Oise
- Magalie Bouchet, Directrice de la Culture du Conseil départemental du Val d'Oise
- Lauren Bégaud-Bordier, Administratrice de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Christine Dodier, Assistante de Direction de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon (pour la prise de notes)

PRÉFECTURE DU VAL D'OISE
ARRIVÉE LE

23 JAN. 2025

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

CONSIDERANT,

- La vacance de poste à la direction de l'établissement public à compter du 1er janvier 2025, vacance établie en raison de la date de la fin du mandat de la précédente directrice en poste et du recrutement infructueux d'une nouvelle direction avant cette date ;
- La nécessité de continuité de service de l'établissement public, et notamment de la rémunération du personnel de l'établissement ;
- L'approbation de la mise en place d'un intérim de direction par la délibération n°2024-27 du 6 décembre 2024 ;
- L'autorisation donnée à la Présidente de recruter un directeur par intérim et d'en négocier le contrat de travail par la délibération n°2024-28 du 6 décembre 2024 ;
- L'annexe jointe à cette délibération détaillant les missions confiées à la direction par intérim ;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

- VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,
- VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,
- VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,
- VU la loi n°2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle
- VU le décret n°2007-788 du 10 mai 2007 relatif aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant le code général des collectivités territoriales
- VU les statuts de l'E.P.C.C.,

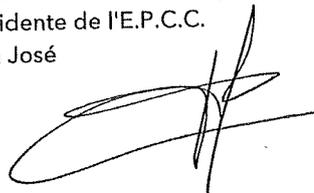
Après en avoir délibéré, nomme Madame Lauren Bégaud-Bordier, administratrice de l'établissement en l'état, comme directrice par intérim jusqu'à l'entrée en poste d'une nouvelle direction ou d'une nouvelle direction par intérim.

Abstentions : 0

Votes contre : 0

Votes pour : 16

Pour extrait conforme au registre des délibérations
La Présidente de l'E.P.C.C.
Patricia José



Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le



Établissement public
de coopération culturelle
1, rue de l'Audience
95780 LA ROCHE-GUYON
01 34 79 74 42
service.accueil
@chateaudelarocheguyon.fr
www.chateaudelarocheguyon.fr

Siret : 289 500 803 00019
Code APE : 9 103 Z



ANNEXE

Considérant la fin du projet de Direction liée au terme le 31 décembre 2024 du mandat de Direction,
Considérant que la procédure de recrutement a été infructueuse et qu'elle a été relancée,
Considérant la nécessité de continuité de service de l'établissement en attendant le recrutement de la future direction,

Par la présente,

Le Conseil d'Administration de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon nomme Madame Lauren Bégaud-Bordier pour assurer la direction par intérim, la responsabilité générale du fonctionnement de l'établissement et lui donne l'autorité dans la mise en œuvre de l'ensemble de ses activités.

À cet effet, elle exercera l'ensemble des attributions visées à l'article 10 des statuts de l'EPCC, notamment :

- Être ordonnateur des recettes et des dépenses de l'Etablissement. Elle administre les régies de recettes et d'avances en application des délibérations du Conseil d'Administration et sur avis conforme du comptable public ;
- Préparer le budget, ses décisions modificatives et en assurer l'exécution ;
- Assurer la direction de l'ensemble des services ;
- Passer tous les actes, contrats et marchés dans les conditions définies par le Conseil d'Administration ;
- Représenter l'Etablissement en justice et dans tous les actes de la vie civile ;
- Recruter et nommer aux emplois de l'établissement ;
- Participer au Conseil d'administration avec voix consultative, sauf lorsqu'elle est personnellement concernée par l'affaire en discussion.

Madame Lauren Bégaud-Bordier devra, dans l'attente de la mise en place d'une nouvelle Direction, gérer les affaires courantes, assurer la continuité de la programmation culturelle établie par la précédente Direction, et ce, dans le cadre budgétaire voté par le Conseil d'Administration lors des votes des budgets prévisionnels et des décisions modificatives afférentes.

Pour l'exercice de ses attributions et pour la gestion courante de l'Etablissement, elle pourra déléguer sa signature par écrit à un ou plusieurs chefs de service placés sous son autorité.

Durant cette période d'intérim, le Conseil d'Administration, représenté par sa Présidente, Madame Patricia José, exercera un droit de regard sur :

- La conclusion de contrats et la signature de bons de commande dépassant la somme de 5 000€ TTC ;
- Les contrats de travail ;
- Les conventions de partenariat ;
- Les opérations liées aux marchés ;
- Les événements qui se tiennent au sein de l'établissement public, en lien avec la programmation ;

Cette mission d'intérim de direction ne pourra être supérieure à une durée de 6 mois. Cette durée pourra être renouvelée et/ou modifiée, par vote du Conseil d'Administration, en cas de carence dans le recrutement de la future Direction ou de la Direction par intérim, et dans le respect du contrat de travail de Madame Lauren Bégaud-Bordier.

E.P.C.C. Château de la Roche Guyon
1 rue de l'Audience
95780 LA ROCHE GUYON
Tél. : 01.34.79.74.42
Fax : 01.34.79.78.65
SIRET : 289 500 803 00019

